

préambule

Fonpel est un régime de retraite supplémentaire par capitalisation qui permet aux élus locaux affiliés de se constituer une retraite par rente*.

L'élu peut cotiser au titre de chacun de ses mandats indemnisés et racheter des années antérieures. La collectivité verse obligatoirement un abondement doublant le montant de la cotisation.

Les cotisations transformées en points de retraite offrent un droit à rente garantie : dès 55 ans, et sur simple demande de l'élu, les droits acquis donnent lieu au versement d'une rente viagère trimestrielle. Les prestations versées bénéficient d'une fiscalité avantageuse, les rentes étant partiellement imposables en fonction de l'âge d'ouverture des droits.

Le régime, assuré par CNP Assurances, est piloté par l'association Fonpel. La gestion administrative est confiée à la Caisse des Dépôts et la gestion commerciale à Sofaxis.

*Ce régime, régi par la loi n°92-108 du 3 février 1992 modifiée, a été créé à l'initiative de l'Association des maires de France.

édito

Pérennité et performance au service des adhérents

L'année 2016 devait être une année plutôt calme, sans élection locale. C'était sans compter sur un évènement majeur qui a perturbé la fin de l'année, à savoir la disparition brutale du Sénateur Jean-Claude Frécon le 10 décembre 2016. Adhérent au régime Fonpel depuis sa création en 1993, il assumait avec beaucoup d'énergie, de compétence et de bienveillance la fonction de secrétaire général de l'association. Fervent défenseur des droits des élus, il savait être au plus proche d'eux dans les territoires.

L'Association perd un administrateur de haute qualité dont elle gardera sans aucun doute le souvenir d'un homme d'exception.

Parallèlement, une chute historique des taux d'intérêts sur les marchés financiers est intervenue durant l'été. Les taux sont descendus jusqu'à 0,10% puis remontés en fin d'année. Grâce à la bonne gestion de l'assureur et au contrôle régulier de la commission administrative technique et financière, le régime a pu garder un rendement financier de 3,16% et maintenir un équilibre satisfaisant : le taux de couverture des engagements à long terme du régime par la valeur du fonds demeure nettement supérieur à 100% (104,02% au 31 décembre 2016).

Cependant la baisse des taux généralisée depuis quelques années et le changement de réglementation courant 2017 nous appellent à étudier de manière approfondie l'éventualité d'une modification tarifaire en 2018 afin de conserver la bonne santé du régime.

En attendant les résultats de cette étude, le Conseil d'administration du 13 décembre 2016, renouvelé en octobre, a décidé de ne pas revaloriser la valeur de service (VS) des rentes au 1^{er} janvier 2017.

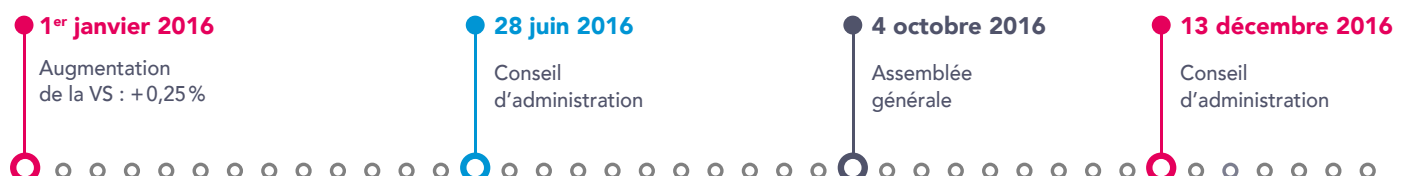
Croyez bien que la pérennité et la performance du régime Fonpel restent des valeurs chères à vos serviteurs.



Jacques PELISSARD,
Président de l'association Fonpel



l'année en date



les chiffres clés de l'année 2016

9 276 k€

de rentes trimestrielles versées

12 318 k€

de cotisations encaissées

328 890 k€

C'est le montant de la provision technique spéciale représentative de la richesse collective du régime (constituée chaque année des nouvelles cotisations, de la participation aux bénéfiques et diminuée des paiements des rentes). Elle est en augmentation de **3%** par rapport à 2015.

Provision technique spéciale



les adhérents

457

nouvelles **adhésions** enregistrées en **2016**.

âge moyen des cotisants : **57,6** ans.

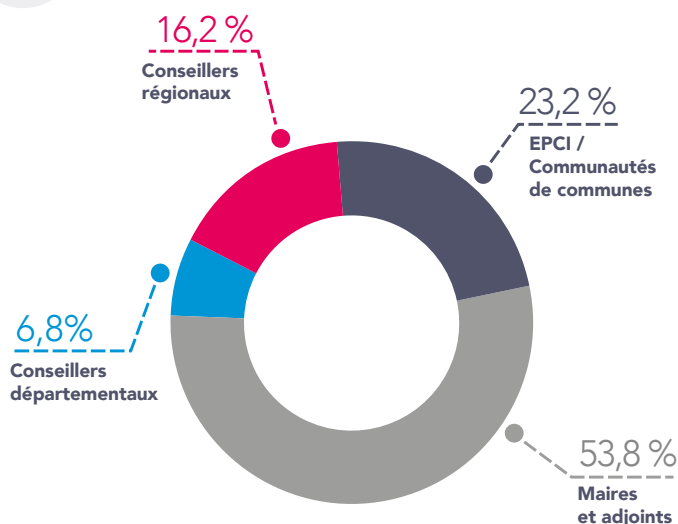
14 468

comptes gérés dont **8 904** en phase d'acquisition des droits.

5 877 rentes trimestrielles en cours de service.

âge moyen des rentiers : **71,9** ans.

Répartition des adhésions par mandat



01

la politique des placements

La politique de gestion suivie par CNP Assurances a pour objectif de concilier la sécurité des placements et la régularité des rendements dans un contexte de baisse des taux d'intérêt annonciatrice d'une diminution des rendements futurs.

L'allocation de l'actif se traduit par une prépondérance des obligations permettant d'assurer un socle de rendement récurrent. En complément, des investissements sont réalisés en actifs de diversification (**14%** du portefeuille à fin 2016) dont les actions, permettant ainsi de profiter de revalorisation à moyen et long terme.

02

les résultats du portefeuille en 2016

Le rendement financier s'élève à **3,16%** en 2016 contre **4,04%** en 2015. Il est constitué des coupons obligataires, dividendes et plus-values encaissées au cours de l'exercice annuel.

03

l'environnement économique

2016 a été rythmée par des périodes de volatilité sur les marchés, parfois étroitement liées à des surprises politiques. La décision de la Chine de dévaluer sa devise dès les premiers jours de l'année a déclenché un cercle vicieux (prix des matières premières en chute libre, correction des actifs des pays émergents...) alimentant le spectre de l'imminence d'une récession. Par la suite, «les victoires du non» au référendum britannique sur l'appartenance à l'Union Européenne et, de Donald Trump aux élections présidentielles américaines ont fait craindre de violents décrochages des marchés.

Durant la première partie de l'année, le ralentissement économique mondial, couplé aux politiques monétaires toujours très accommodantes des banques centrales a entraîné une surperformance des marchés obligataires. L'élection présidentielle américaine a cependant relancé des craintes inflationnistes et d'accroissement de l'endettement des États-Unis. Cela a alors permis aux rendements obligataires de remonter. Les marchés actions ont au contraire bien accueilli le résultat des élections américaines qui laisse présager une politique de croissance s'effectuant par des dépenses supplémentaires, des hausses des droits de douane ainsi qu'une dérégulation de certains secteurs (notamment financier et énergétique).

Les niveaux de taux sont restés faibles : le taux 10 ans français termine à **0,69%** en fin d'année, en ayant atteint un plus bas de **0,10%** en juillet 2016. Le taux 10 ans allemand clôture l'année à **0,21%** et le taux 10 ans américain à **2,44%**.

l'équilibre du régime

104,02 %

taux de couverture
réglementaire au 31 décembre 2016

Rapport entre les réserves du régime et ses engagements, ce taux traduit, lorsqu'il est supérieur à **100%**, la capacité du régime à faire face au paiement des rentes, qu'elles soient déjà émises ou futures. Le taux de couverture dépend du taux d'intérêt réglementaire (**1,50%**) utilisé pour actualiser les engagements.

la vie de l'association

Comme le stipule l'article VIII.2 des statuts de l'association Fonpel, l'Assemblée générale du 4 octobre 2016 a élu 6 nouveaux administrateurs et ratifié les 6 administrateurs proposés par l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité.

Le Conseil d'administration, qui a suivi, avait renouvelé sa confiance à Jacques PELISSARD, qui est élu président, à Jean-Claude FRECON en qualité de secrétaire général et à Marie-Paule MORIN en qualité de trésorière.

Liste des nouveaux administrateurs :

Jean-Michel ARNAUD – Chantal BOURRAGUE – Ahmed Fadul FADUL – Jean-Paul LEFEBVRE – Odette MADER – Gérard PAYRE – Michel-Antoine ROGNARD – Laurence TRASTOUR – Michaël WEBER.

L'année 2016 s'est tristement terminée avec la disparition brutale du Sénateur FRECON, le 10 décembre 2016, secrétaire général de l'Association depuis 1993.

